

PROCÈS-VERBAL DE LA 295^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE A L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE RADISSON, LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2020, À 19 H.

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

IL Y A QUORUM

M. David Breton, directeur général/greffier par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, M. Vincent Forget, Directeur du Service de la Sécurité incendie.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h05.

2020-295-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER, SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

R2020-10-089

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la 294^e séance tenue le 2 septembre 2020 - **Reporté.**
3. Correspondance – Entrante
4. Correspondance – Sortante

5- SERVICE DE LA TRÉSORERIE

- 5.1 Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 30 septembre 2020;
- 5.2 Mandat de planification stratégique pour analyse et modélisation financière; **Reporté.**

6-SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES

- 6-1 Embauche d'un Contremaître des Travaux Publics;
- 6-2 Mandat d'accompagnement pour effectuer le diagnostic organisationnel; **Reporté.**
- 6-3 Départ du directeur du Service de Sécurité des incendies;
- 6-4 Nomination de M.Hugo Bondu à titre de directeur du Service de Sécurité des incendies; **Reporté.**
- 6-5 Modification de la résolution R2020-04-035 - Nomination de D. Breton St-Jean à titre de représentant de la Localité de Radisson pour le dossier de la pandémie (COVID-19);

7-SERVICE DES INCENDIE

- 7.1 Départ d'un membre de la Brigade Incendie - **Reporté;**
- 7.2 Départ d'un membre de la Brigade Incendie;

- 7.3 Refus de l'appel d'offres LR-2020-003 - acquisition d'un camion d'incendie de type autopompe-citerne;

8-URBANISME.

- 8.1 Résolution R2018-06-082 - Recommandation au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James de nommer le contremaître des Travaux Publics à titre d'inspecteur municipal - **Reporté**;

9-AUTRES ORGANISMES.

- 9.1 Accompagnement pour analyse du climat de travail des employés;
9.2 Accompagnement pour définir le rôle des élus;

10-VARIA

- 10.1 Embauche d'un lieutenant incendie/adjoint.
10.2 Désignation d'un signataire pour le contrat d'autorisation d'enregistrer la faune (Protocole des stations d'enregistrement).
10.3 Modification de la résolution R2018-06-085 - Désignation d'un nouveau signataire relativement à l'Entente de gestionnaire de formation entre la Localité de Radisson et l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).
10.4 Modification de la résolution R2018-06-083 - Nomination du directeur du Service de Sécurité des incendies pour l'application du Règlement no 149 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.
10.5 Fête de Noël.
10.6 Motion de remerciements.
10.7 Motion de félicitations.

11- Dépôt de rapports

- **Rapport de l'eau potable – septembre 2020.**
- **Graphique de l'eau potable – septembre 2020.**

12- Responsables de dossiers.

13- Période de questions.

14- Levée de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-2 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 294^E SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 08 JUILLET 2020.**

Reporté.

2020-295-3 **CORRESPONDANCE ENTRANTE**

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2020-295-4 **CORRESPONDANCE SORTANTE**

Le président informe les personnes présentes de la correspondance sortante.

2020-295-5 **SERVICE DE LA TRESORERIE**

2020-295-5.1 Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées au 30 septembre 2020

R2020-10-090 **SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LE PRÉSIDENT DANIEL BELLEROSE, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 189 036.49 \$ au 30 septembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-5.2 Mandat de planification stratégique pour analyse et modélisation financière

Reporté.

2020-295-6 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2020-295-6.1 Embauche d'un Contremaître des Travaux Publics

CONSIDÉRANT qu'un mandat de soutien dans le processus de dotation a été donné à la FQM;

CONSIDÉRANT que un comité de sélection composé de M.Sparano (FQM), S.Pelletier (conseillère) et D.Breton (dg/greffier-intérim)

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M.Morin rencontre les critères d'embauche contenus dans l'offre d'emploi, notamment en lien avec l'expérience de travail et la présence de compétences complémentaires (mécanique);

CONSIDÉRANT QUE M.Morin a de bonnes références d'emploi

CONSIDÉRANT QUE M.Morin a accepté les conditions d'emploi;

R2020-10-091 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

D'ACCEPTER la candidature de M. Morin;

QUE les conditions d'emploi soient celles de la politique de rémunération en vigueur au GREIBJ selon les précisions suivantes:
- Grade IV échelon 5;
- Logement fourni par la localité durant la période de probation (6mois);

Le Président demande le vote

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE 3 CONTRE 1.

2020-295-6.2 Mandat d'accompagnement pour effectuer le diagnostic organisationnel.

Reporté.

2020-295-6.3 Départ du directeur du Service de Sécurité des incendies

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons personnelles, M. Forget quitte son poste afin d'accepter de nouveaux défis près de sa famille.

R2020-10-092 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :**

D'ACCEPTER la démission de M.Forget

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-6.4 **Nomination de M.Hugo Bondu à titre de directeur du Service de Sécurité des incendies;**

Reporté

2020-295-6.5 **Modification de la résolution R2020-04-035 - Nomination de D. Breton St-Jean à titre de représentant de la Localité de Radisson pour le dossier de la pandémie (COVID-19);**

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit siéger à plusieurs rencontres avec des partenaires;

CONSIDÉRANT QU'il doit y avoir un représentant au sein de la Localité de Radisson pour être le point de chute des employés et des citoyens,

R2020-10-093 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR ET LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :**

DE NOMMER monsieur David Breton St-Jean à titre de représentant de la Localité de Radisson pour tout ce qui touche le dossier de la pandémie COVID-19 et de siéger à tous les comités relatifs à cette pandémie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-7 **SERVICE INCENDIE**

2020-295-7.1 **Départ d'un membre de la Brigade Incendie**

Reporté.

2020-295-7.2 **Départ d'un membre de la Brigade Incendie**

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons personnelles invoquées au directeur du Service de Sécurité des incendies, M. Jean-Pierre Berthelot quittera définitivement la Brigade incendie de Radisson le 16 octobre 2020.

R2020-10-094 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'ACCEPTER la démission du lieutenant à temps partiel M. Jean-Pierre Berthelot en date du 16 octobre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-7.3 **Refus de l'appel d'offres LR-2020-003 - acquisition d'un camion d'incendie de type autopompe-citerne**

CONSIDÉRANT QUE la date limite de réception des soumissions était fixée au 26 juin 2020 à 15 h;

CONSIDÉRANT QUE le 26 juin 2020 à 15 h, un (1) soumissionnaire avait déposé une offre tel qu'il appert au procès-verbal d'ouverture de l'appel d'offres LR-2020-03;

CONSIDÉRANT QUE un mandat d'analyse des besoins a été réalisé et a identifié un besoin différent, en particulier concernant la capacité de transport d'eau requise;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson ne respecte pas les obligations du schéma de couverture de risque et s'expose à des poursuites;

R2020-10-095

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

DE REFUSER l'appel d'offres LR-2020-03.

DE planifier l'augmentation de coût au plan triennal s'il y a lieu pour l'acquisition d'une autopompe-citerne neuve de plus de 2300 gallons ou d'acquérir une citerne usagée d'une capacité suffisante en effectuant une mitigation importante des risques associés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-8

URBANISME

2020-295-8.1

Résolution R2018-06-082 - Recommandation au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James de nommer le contremaître des Travaux Publics à titre d'inspecteur municipal

Reporté.

2020-295-9

AUTRES ORGANISMES.

2020-295-9.1

Accompagnement pour analyse du climat de travail des employés.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont demandé des offres de service pour obtenir un diagnostic sur le climat de travail des employés;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la FQM);

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relation du travail;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnels de ce service fixés pour l'année 2020 sont de 110\$ à 175\$;

CONSIDÉRANT QUE la Localité veut bénéficier de l'opportunité d'obtenir un diagnostic sur le climat de travail des employés.

R2020-10-096

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'il pose un diagnostic, conseille et appuie le conseil Local de Radisson en matière de ressources humaines et relations de travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur, aux termes de l'offre de services déposée le 9 septembre 2020.

DE MANDATER le Président M. Daniel Bellerose à représenter la Localité de Radisson auprès de la FQM.

QUE le Conseil de la Localité soit en copie conforme dans les échanges.

QUE M. Breton soit également en copie dans les échanges.

QUE le budget maximum est de 15k\$ et sera facturé en fonction du temps consacré au dossier;

QUE les montants requis dans le cadre du budget de ce mandat soient transférés des surplus libres au 31-12-2019 au compte des honoraires professionnels (16 655 08) afin de couvrir la dépense.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-9.2

Accompagnement pour définir le rôle des élus

CONSIDÉRANT QUE la direction régionale Nord-du-Québec du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation peut offrir un accompagnement dans la résolution de conflits;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil désirent trouver des voies permettant de rebâtir les liens de confiance entre les élus;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une proposition d'échéancier de réalisation de la part de la direction régionale Nord-du-Québec du MAMH;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition représente une approche gratuite pour la Localité de Radisson;

R2020-10-097

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'offre d'accompagnement de la direction régionale de la région Nord-du-Québec du MAMH tel que déposée le 14 septembre 2020;

DE MANDATER le président M. Daniel Bellerose et le directeur général/greffier par intérim M. David Breton St-Jean à représenter la Localité de Radisson auprès de la DRNDQ MAMH.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-10

VARIA

2020-295-10.1

Embauche d'un lieutenant incendie/adjoint

CONSIDÉRANT l'entente avec Hydro Québec d'avoir en tout temps deux pompiers formés pour répondre aux appels;

CONSIDÉRANT QUE Frédéric Bougie a de l'expérience et de la formation en informatique, travail administratif, travail de terrain, prévention des incendies, formation en incendie des pompiers 1, premier répondant, gestion des entreprises et de la chaîne logistique;

CONSIDÉRANT l'obligation de pourvoir ce poste rapidement en vertu du schéma de couverture de risques en incendie;

CONSIDÉRANT les besoins de soutien technique en réseautique, systèmes répartis (conseil sans papier), soutien informatique de base et travail avec des bases de données;

CONSIDÉRANT les possibles besoins d'avoir une ressource supplémentaire avec un permis de classe 1 ou de classe 3 dans l'organisation;

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir une ressource en mesure d'effectuer du travail manuel et physique à l'occasion;

R2020-10-098

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la candidature de M. Frédéric Bougie comme lieutenant incendie/adjoint, avec comme date de début d'emploi le 9 novembre 2020;

QUE les conditions de rémunération soient celles de l'échelon 5 du grade III, conformément à la politique de rémunération du GREIBJ

QUE la probation soit d'une durée de 6 mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-10.2

Désignation d'un signataire pour le contrat d'autorisation d'enregistrer la faune (Protocole des stations d'enregistrement)

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit signer un contrat avec le Ministre des forêts, de la faune et des parcs pour devenir une station d'enregistrement pour la saison 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson a reçu le contrat en date du 2 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le contrat a déjà été signé par le directeur du Service de sécurité des incendies.

R2020-10-099

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le directeur du Service de sécurité des incendies, M. Vincent Forget, à signer pour et au nom de la Localité de Radisson le contrat d'autorisation d'enregistrer la faune (Protocole des stations d'enregistrement). La résolution sera rétroactive en date du 2 septembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-10.3

Modification de la résolution R2018-06-085 - Désignation d'un nouveau signataire relativement à l'Entente de gestionnaire de formation entre la Localité de Radisson et l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ)

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit désigner un nouveau signataire concernant l'Entente de gestionnaire de formation entre la Localité de Radisson et l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ);

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit désigner M. Hugo Bondu à titre de signataire de l'Entente de gestionnaire de formation entre la Localité de Radisson et l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ);

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit désigner M. David Breton St-Jean, directeur général & greffier par intérim et M. Frédéric Bougie lieutenant incendie/adjoint à titre d'assistants au gestionnaire de formation;

R2020-10-100

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

DE DÉSIGNER M. Hugo Bondu comme signataire pour l'entente de gestionnaire de formation entre la Localité de Radisson et l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ);

DE DÉSIGNER M. David Breton St-Jean, directeur général & greffier par intérim ainsi que M. Frédéric Bougie, lieutenant incendie/adjoint comme assistants au gestionnaire de formation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-10.4

Modification de la résolution R2018-06-083 - Nomination de Hugo Bondu pour l'application du Règlement no 149 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson fait face à plusieurs situations de non-respect du Règlement n° 149 concernant les nuisances;

CONSIDÉRANT QUE pour favoriser le respect de la réglementation actuelle concernant les nuisances dans le secteur Radisson, un officier municipal doit être nommé pour les fins de son application;

CONSIDÉRANT QUE M. Hugo Bondu aurait de la disponibilité dans son horaire et serait prêt à accepter de nouvelles tâches;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 149 permet au Conseil local de nommer par résolution un employé municipal pour l'application dudit règlement;

R2020-10-101

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Hugo Bondu à titre d'officier municipal responsable de l'application du Règlement n° 149 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-295-10.5

Fête de Noël

La Conseillère Mme Suzanne Pelletier explique qu'elle souhaite coordonner l'organisation de la fête de Noël autour de la période des fêtes.

2020-295-10.6

Avis de remerciements

CONSIDÉRANT QUE la piste de ski principale menant vers la rivière La Grande datant de l'époque des Grands Chantiers d'Hydro-Québec à la Baie-James n'avait pas été entretenue suite à sa fermeture il y a de nombreuses années;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à la rivière était rendu difficile même à pied, la piste étant devenue un étroit ruisseau boueux à de nombreux endroits;

CONSIDÉRANT QUE la végétation avait pleinement repris sa place dans les anciennes pistes;

CONSIDÉRANT QUE la piste mène à l'un des plus beaux points de vue de la région sur La Grande Rivière;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien effectué autour du chalet de ski rend le site plus attrayant, autant pour la population locale que pour les visiteurs;

CONSIDÉRANT QU'un effort considérable a été déployé et ce de manière pleinement altruiste et bénévole par les personnes impliquées;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs autres sentiers de vélo et de marche ont été débroussaillés ou entretenus à l'été 2020 par des passionnés;

R2020-10-102

DE FÉLICITER Mme Édith Viens, M. François Paillé, M. Réjean Paillé, M. Robert Dallaire (ainsi que d'autres personnes qui se joindront au projet, notamment Isaac et David B.)

2020-295-10.7

Avis de félicitations

CONSIDÉRANT QUE dans la foulée des événements difficiles marquant les derniers mois, le Conseiller Sébastien Lebrun a souhaité amener l'attention sur deux femmes qui marquent l'histoire de leur communauté et celle des Premières Nations du Canada soit la Chef Daisy House et la chef député Paula Napash.

CONSIDÉRANT QUE deux femmes ont respectivement été élues chef et chef adjointe de Chisasibi le 21 août;

CONSIDÉRANT QUE L'exploit politique de Daisy House et de Paula Napash se révèle être une première dans la plus grande communauté crie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le parcours de ces femmes est inspirant;

CONSIDÉRANT QUE Mme House a conclu l'article qui a été rédigé par Mme C.Wapachee de la CBC en mentionnant « que personne ne peut faire les choses seul. Que la contribution de chacun est nécessaire, en tant que communauté ».

R2020-10-103

DE FÉLICITER la chef Daisy House et la chef adjointe Paula Napash pour leurs implications passées, présentes et futures dans la gestion de leur communauté en s'inspirant notamment de leur histoire familiale et de celle de la Nation Crie de Chisasibi.

(Sources : Radio Canada, 27 août 2020, selon l'article de C.Wapachee, CBC)

2020-295-11

Dépôt de rapport - POINT D'INFORMATION

- Rapport de l'eau potable - septembre 2020
- Graphique de l'eau potable - septembre 2020

2020-295-12

Responsables de dossiers - POINT D'INFORMATION

Le président M. Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :

- 9 septembre 2020 : dîner rencontre avec les représentants du Bloc Québécois;
- 10 septembre 2020 : Séance ordinaire de l'ARBJ par zoom conférence;
- 16 septembre 2020 : conférence téléphonique CRSSSBJ covid-19;
- 16 septembre 2020 : séance du travail des membres du CLR par zoom conférence.
- 17 septembre 2020 : Séance extraordinaire de l'ARBJ par zoom conférence;
- 24 septembre 2020 : séance ordinaire de GREIBJ par zoom conférence;
- 29 septembre 2020 : comité de transition du GREIBJ par zoom conférence;
- 30 septembre 2020 : conférence téléphonique CRSSSBJ covid-19;
- 06 octobre 2020 : conférence téléphonique CRSSSBJ covid-19;
- 06 octobre 2020 : conférence téléphonique GREIBJ;
- 06 octobre 2020 : séance plénière avec les membres du CLR;
- 07 octobre 2020 : rencontre avec un représentant de la SADC;
- 07 octobre 2020 : séance ordinaire du CLR;

Le Conseiller M. Sébastien Lebrun a participé aux rencontres suivantes :

- 9 septembre : rencontre avec le chef du Bloc et le député de l'Abitibi-Témiscamingue;
- 15 septembre : AGA de l'école Jaques Rousseau;
- 16 septembre : rencontre sur l'offre de services pour le mandat d'accompagnement avec la FQM;
- Plénier du 6 octobre
- Séance ordinaire du 7 octobre

La Conseillère Mme. Susanne Pelletier participée aux rencontres suivantes :

- 16 septembre : rencontre sur l'offre de services pour le mandat d'accompagnement avec la FQM;
- 29 septembre : entrevue poste de contremaître des TP;
- 30 septembre entrevue poste de contremaître des TP;
- Plénier du 6 octobre
- Séance ordinaire du 7 octobre

La Conseillère Mme. Manon Provencher a participée aux rencontres suivantes :

- 9 septembre : rencontre avec le chef du Bloc et le député de l'Abitibi-Témiscamingue;
- 16 septembre : rencontre sur l'offre de services pour le mandat d'accompagnement avec la FQM;

- 29 septembre : entrevue poste de contremaître des TP (discussions suivant les entrevues).
- 30 septembre entrevue poste de contremaître des TP:
- Plénier du 6 octobre
- Séance ordinaire du 7 octobre

2020-295-13

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q. Mme. Diane Charrette demande où vont loger les deux nouveaux employés et à quel coût?

R. Le Président répond que c'est selon les tarifs du marché et qu'il n'y a pas de taux préférentiels pour la Localité.

Q. Mme. Diane Charrette fait le suivi de sa question concernant la politique des RH posée à la séance précédente :

R. M. Breton répond que le GREIBJ lui a répondu que cette politique était réservée à l'administration et aux employés.

Le Président répond que puisque son conjoint est employé à la Localité, il peut la demander.

Q. Mme Nancy Pelletier se demande à qui appartient les terrains de la rue James et déplore l'état de l'endroit suivant l'arrêt subséquent du projet par HQ.

R. Le Conseiller Sébastien Lebrun répond que ces terrains sont loués par HQ au MRN. Une rencontre de suivi va avoir lieu le 16 novembre.

Q. Mme. Judy Boissonneault : se demande quelle va être la situation pour l'Halloween à l'école le 30 octobre et souhaite préparer quelque chose vu la situation Covid-19;

R. Le Président répond que le sujet est discuté au CSSS et que suivant les discussions, c'est une décision et une préoccupation régionale.

La Conseillère Mme Pelletier répond qu'il faut réfléchir à comment organiser la fête autrement.

Le Président rassure et explique les cas en regard du Covid à LG2 et que tout est sous contrôle.

Q. Mme Nancy Pelletier se demande quelle intervention a été faite par une personne Crie dans un secteur non-autorisé pour la cueillette de champignons avant l'aéroport et pourquoi cela a été repris sur les médias sociaux.

R. Le président répond à la question, notamment en mentionnant que l'intention de son intervention était de vérifier si les gens de Radisson peuvent continuer de cueillir les champignons sur le TNO.

M. Breton continue en mentionnant que des rappels sur les méthodes de cueillette, de la formation sur les méthodes ou l'inscription des personnes à la Localité pourraient être requis dans le futur.

2020-295-14

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2020-10-104

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20 h 33.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

D.Breton St-Jean
Directeur général/greffier - intérim
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James